



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

SOUS/COMMISSION DEPARTEMENTALE

REFERENT ARBITRE

Réunion plénière N° 2

Réunion du mardi 14 décembre 2021 à 19 h 15

Lieu : VISIOCONFERENCE

Président : M. Sébastien LEMARIE

Membres participants :

MM. Mathieu MOULIN, Pascal FOIRET, Philippe DE PASQUALE.

Assistent à la réunion :

M. Frédéric MARTIN, Président de la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage,

M. Jacques FECIL, Président de la Commission Départementale des Arbitres.

Excusé :

M. Jean-François MERIEUX, Co-responsable du pôle arbitrage.

Le Président de la sous-commission remercie l'ensemble des participants pour leur présence et excuse le co-responsable du pôle arbitrage, Jean-François MERIEUX, retenu par ailleurs.

Pascal FOIRET est désigné secrétaire de séance.

1) Adoption de P.V. :

Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} octobre 2021, publié le 26 octobre 2021 sur le site du DEF, est adopté à l'unanimité des présents.

2) Fonctionnement de la sous-commission :

Afin de préciser le rôle de chacun au sein de la sous-commission, en particulier lors des interventions auprès des clubs, il est rappelé que les formations des référents arbitres sont dirigées par des formateurs de la CDA, accompagnés par les membres de la sous-commission.

L'adoption récente, par l'AG fédérale, de modifications au statut de l'arbitrage portant notamment sur le fonctionnement des CDPA est évoquée. En l'état actuel, l'organisation mise en place par le district de l'Eure donne satisfaction et il n'est pas envisagé de modifications dans ce fonctionnement.

3) Bilan des formations au sein des clubs

A ce jour, 4 réunions se sont déroulées, regroupant 27 référents arbitres. La sous-commission remercie les clubs d'accueil pour la mise à disposition des installations, ainsi que les participants des clubs.

Les pratiques à mettre en place au sein des clubs ont été enseignées avec une partie théorique et une partie terrain. A l'issue de cette formation, les documents d'accompagnement ont été remis aux participants.

Il reste une réunion à planifier sur le site de Conches. A la suite du constat des 1ères réunions, il est envisagé de proposer cette formation un soir en semaine. Une demande en ce sens sera effectuée auprès du club de Conches (Mathieu). Les clubs n'ayant pu participer aux précédentes formations seront conviés. Une action de relance par phoning sera effectuée par les membres de la sous-commission.

Au cours de la 2^{ème} partie de saison, un audit du suivi de cette mise en place sera effectué afin d'accompagner, si nécessaire, les référents arbitres au sein de leur club respectif.

Une fiche de synthèse reprenant les thèmes abordés en formation permettra de garder le fil conducteur de cet audit.

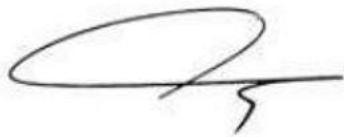
Il est rappelé que la mise en place des formations référents arbitres ne doit pas interférer avec la mise en place des écoles d'arbitrage organisée par la sous-commission spécifique.

4) Questions diverses

Les différents supports et présentations doivent être remis à l'ensemble des membres de la sous-commission afin que chacun puisse répondre correctement en cas de sollicitations sur ce sujet.

Clôture de la réunion à 20h45

Le Président de la SCRA,
Sébastien LEMARIE



Le Secrétaire de séance,
Pascal FOIRET

